Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 426

Artikel: A propos d'eugénisme

Autor: L.H.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261515

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les indépendantes

Le fait moderne que, rompant avec des traditions aussi anciennes que respectables, la femme s'établit dans des professions qui furent longtemps la « chasse gardée » de l'homme, a suscité quelques livres sur les nouvelles activités féminines. Parmi eux, les *Femmes d'aujourd'hui* de Mme Colette Yver, parues en 1929, et le livre tout récent de Mlle Yvonne Ostroga, *Vingt-cinq professions pour les jeunes filles d'aujourd'hui*.[1]

Des professions qu'étudie Mlle Ostroga, quelques-unes sont déjà très connues; d'autres méritent mieux qu'on s'y attarde. Chef de publicité, par exemple. Dans un grand magasin de luxe parisien, une jeune femme assume la charge de toute la publicité de la maison, dirige la fabrication du catalogue annuel, et s'occupe de tout ce qui peut aider à la vente dans tous les domaines.

Cette femme ingénieur, chef de section dans l'aéronautique, fait principalement des projets d'ensemble et des calculs de résistance et de performance aérodynamiques. Et celle-ci est ingénieur-opticien et directeur technique dans une fabrique d'instruments d'optique. Voici l'architecte qui estime que sa profession convient à merveille aux femmes: elles verront mieux les détails, n'oublieront aucune installation commode, surtout pas les placards. Et voilà la secrétaire dans un ministère, l'archéologue, la bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, la femme médecin aux colonies, la sténotypiste avec son bureau pour hommes d'affaires et ses promenades d'étrangères, etc., etc.

« Je trouve qu'il est nécessaire qu'une femme s'occupe, dit Mme Ch., « créatrice de bibelots ». Elle n'en comprend que mieux les soucis de son mari, ayant les siens propres. Mais il faut savoir ne pas exagérer et se limiter, pour ses enfants. Je n'ai que deux enfants. Celles qui en ont cinq ou six ont assez à faire avec eux pour ne pas songer à s'occuper d'autres choses ». Tout ceci est de la dernière évidence en ce qui concerne une mère de famille dont le mari gagne le pain de la nichée. Et les « féministes enragées » qui, selon Mlle Ostroga, ne comprennent pas ce raisonnement ont tort.

Mais deux questions, Mademoiselle. D'abord, avez-vous vraiment rencontré des féministes enragées? Moi, jamais. Ensuite, comment établiriez-vous les conditions d'une veuve, divorcée, ou abandonnée, n'ayant pour vivre que le travail de ses dix doigts? Elle a ces cinq ou six enfants dont Mme Ch. « créatrice de bibelots », n'ose pas s'offrir le luxe. Le jugement mesuré que vous prêtez à Mme Ch., par plus que « la rage des féministes », puisque vous opposez ces deux notions l'une à l'autre, n'y pourront rien, Mademoiselle. La veuve, divorcée ou abandonnée, qui a commis l'erreur de créer des enfants et non des bibelots, devra travailler le plus souvent hors de son ménage et au grand dam de ses enfants.

Ce n'est pas le féminisme qui crée des situations pareilles, mais c'est parce qu'elles existent qu'il faut des féministes!

V. Delachaux.

[1] Yvonne Ostroga: *25 professions pour les jeunes filles d'aujourd'hui*, avec préface de Paul Bourget, de l'Académie française. Chez Plon, Paris, 12 fr. f.

A propos d'eugénisme[1]

... L'homme a, de tout temps, manifesté un sentiment de solidarité reliant, les unes aux autres, les générations successives, dans une même famille, une même tribu, une même race. Nous retrouvons ce souci de la postérité dans les époques les plus reculées, où des lois et coutumes visaient à perfectionner la race humaine en empêchant la procréation d'êtres inférieurs. La loi de Moïse prohibait les unions consanguines. Le Talmud indiquait les cas dans lesquels le mariage, bien que permis, devait être déconseillé. Lycurgue recommandait l'abstinence le jour du mariage et avant la conception. L'Italie ancienne nous a laissé des dispositions eugéniques semblables à celles des Grecs, mais, alors que la loi spartiate faisait fi de l'individu et sacrifiait tout à la communauté, la loi romaine, sous Auguste, visait à protéger la famille.

Par contre, pendant le Moyen-âge, il semble que tout souci de ce genre ait disparu. Ce n'est qu'à la fin de cette longue période que furent publiés quelques ouvrages révélant une préoccupation de l'avenir de la race. C'est aux savants de la Renaissance qu'il appartient d'avoir fait ressortir l'importance de l'hérédité. L'Eglise, elle, s'est de tout temps préoccupée de la protection de la famille et de la race en interdisant les mariages consanguins, la polygamie, et (l'Eglise catholique) en faisant du mariage un sacrement.

Cependant l'eugénique, en qualité de science, n'existe que depuis le siècle dernier. C'est l'Anglais Malthus, pasteur et économiste, qui préconisa l'abstention du mariage pour les gens incapables, soit de procréer des sujets sains, soit d'élever sainement et utilement leurs enfants. Wallace, Darwin, Galton, écrivirent sur ces questions, et, sous l'influence de leurs travaux, de nombreuses sociétés savantes inscrivirent l'eugénique à leur programme. Dans notre société moderne enfin, l'eugénique s'est vue attribuer une double tâche: d'une part, augmenter le nombre des naissances dans les familles de bonne souche; d'autre part, limiter le nombre des naissances dans les familles nombreuses et vivant dans la misère.

Il n'est pas facile de déterminer exactement la famille dite « de bonne souche », et la sélection est impossible qui ne se ferait que sur le plan physique. Le meilleur critère d'appartenance à une bonne lignée, c'est l'aptitude de l'individu à gagner utilement sa vie, à élever une famille, à servir la société. Le mouvement eugénique a donc pour but de modifier la conception de l'existence qu'a le plus grand nombre aujourd'hui, de lutter contre la limitation des naissances dictées par le seul égoïsme; il cherche à venir en aide aux parents peu fortunés appartenant à une bonne lignée, et à faire envisager le mariage, la maternité, le maintien du foyer, comme l'idéal le plus élevé.

L'obstacle le plus grand à l'amélioration de la race est constitué par l'excessive natalité dans certains milieux très pauvres. Il faut donc à la fois remédier au paupérisme et à la surnatalité. Comment? Par tous les moyens d'assistance d'une part, par la généralisation du système des allocations familiales, qui répond parfaitement aux principes de l'eugénisme; par des mesures d'hygiène collective, d'éducation populaire d'autre part, car *il faut* limiter le nombre des naissances dans les milieux pauvres et prolifiques.

L'examen médical prénuptial obligatoire généralisé éviterait déjà un certain nombre de naissances indésirables. La stérilisation d'individus malades ou tarés est un autre moyen préventif. Enfin, une éducation morale de chaque individu, des mesures qui assainissent l'atmosphère spirituelle, protègent l'individu contre lui-même et développent en lui un contrôle de son instinct sexuel, sont également indispensables. L'Angleterre a mis en vigueur, depuis quelques années, une organisation médicale qui enseigne aux femmes les moyens de limiter et d'empêcher la conception *(birth-control)*. En Suisse, aucune loi fédérale ne défend l'enseignement et la pratique de la limitation des naissances. Mais à l'exception de Bâle-Ville, Genève, Glaris, Schwytz et Vaud, tous les cantons prévoient des mesures restrictives à cet égard.

Il est de toute évidence que, d'après les eugénistes, la contraception doit être limitée à trois buts exclusifs: 1) éviter les conséquences d'une hérédité défectueuse; 2) assurer un intervalle suffisant entre chaque grossesse; 3) pouvoir assurer aux enfants une éducation convenable. En dehors de ces trois buts, la limitation des naissances constitue une faute contre l'hygiène de la race et contre la morale.

Pour être vraiment utile et bienfaisant, l'eugénisme doit donc être positif et humanitaire. Il doit tendre à épargner à l'homme beaucoup de souffrances évitables, et à favoriser l'essor des générations moralement et physiquement saines, sans pour cela standardiser la race humaine ou amener la domination des forts sur les faibles. Il s'appliquera à enseigner à la jeunesse la maîtrise sexuelle en la préparant à la maternité et à la paternité, et participera à toutes les mesures

[1] Nous pensons intéresser nos lectrices en leur donnant, sur cette question si discutée actuellement, le résumé (d'après notre confrère *l'Essor)* d'une conférence faite à Genève par le Dr Revilliod, président du Cartel romand d'hygiène sociale et morale.

Les Femmes et la Société des Nations

Contre la traite des femmes

La treizième session du Comité contre la des femmes et des enfants était attendue avec une réelle impatience par les grandes Associations féminines internationales, à cause des très importants sujets qu'elle avait à l'ordre du jour: la suppression du système des maisons de tolérance et la lutte contre la traite en Orient. Cette dernière question, ayant été discutée dans une session mixte du Comité de la Traite et du Comité de la Protection de l'Enfance fera l'objet d'un article spécial dans un prochain numéro.

Comme de coutume, la session débuta par la présentation des divers rapports: rapport du Secrétariat sur l'état des travaux, rapports annuels des gouvernements sur la lutte entreprise par eux contre la traite et la pornographie, et *last but not least*, rapports des grandes organisations féminines et philanthropiques représentées au Comité par six assesseurs. Les délégués gouvernementaux se sont plu à reconnaître que les associations bénévoles ont déployé en 1933 une activité remarquable, étant donnés les fonds limités dont elles disposent en ces temps de crise économique.

La question de la suppression des maisons de tolérance a passé au Comité de la traite par différentes phases. Les premières années, les représentants de certains gouvernements repoussèrent avec indignation l'idée d'entreprendre cette étude, sous prétexte que les maisons n'ont aucun rapport avec la traite! Pourtant, la question a été peu à peu remise en lumière par les enquêtes faites en divers pays d'Europe, d'Amérique, de l'Afrique du Nord et de l'Orient, enquêtes qui ont toutes abouti à la même conclusion: « Le facteur qui contribue le plus au développement de la traite internationale des femmes est la maison de tolérance ».

Mais il s'agissait d'aller plus loin, et de prouver aux gouvernements que la fermeture de ces repaire du vice n'a de répercussions fâcheuses ni sur l'hygiène, ni sur l'ordre publics. C'est ce qu'a démontré d'une façon indéniable le rapport préparé par le Secrétariat de la Société des Nations. Ce document contient des renseignements concernant 43 pays qui n'ont jamais adopté le système des maisons de tolérance, ou l'ont abandonné dans quelques villes ou dans l'ensemble de leur territoire. Une enquête a été faite d'une façon particulièrement détaillée dans 15 villes européennes [1], centres cosmopolites, ports de mer ou villes de garnison ayant une population de 135.000 à 4 millions d'habitants Le rapport du Secrétariat a été complété par un memorandum préparé par Mrs Neville Rolfe, secrétaire générale du Conseil britanique d'hygiène sociale, qui donne de nombreux détails intéressants sur les progrès réalisés dans certaines régions de l'Orient. Partout, les autorités se déclarent satisfaites des changements amenés par l'abolition; un grand nombre d'entre elles soulignent avec force que la situation quant à la prostitution et à ses conséquences s'est améliorée et que personne ne désire le retour à l'ancien état de choses.

Voilà enfin des faits, des précisions à présenter aux gouvernements qui hésitent encore à abolir un système qui n'a que trop duré. Mais il y a une chose digne d'être relevée, c'est l'esprit dans lequel ces questions ont été discutées. Pour ceux qui ont suivi les travaux du Comité depuis ses débuts, le changement était si radical qu'ils n'ont pu s'empêcher d'en faire la remarque. Maintenant, c'est un honneur pour les Etats que d'être dans la liste des pays abolitionnistes, et tel délégué alla jusqu'à revendiquer cet hon-

[1] Amsterdam, Anvers, Berlin. Brême. Copenhague, Genève, Hambourg, Prague, Riga, Rotterdam, Stockholm, Strasbourg, Tallinn, Varsovie, Vienne.

Les femmes et les livres

Le dernier livre de Marcelle Tinayre[1]

La *femme et son secret* est une tentative d'expliquer la femme, sa sensibilité, son imagination, et de nous dévoiler le secret qu'elle porte en elle de son premier à son dernier jour, c'est-à-dire son désir d'être comprise, d'être aimée, son besoin qu'on ait besoin d'elle, en un mot: l'amour.

Il y a deux humanités dans l'humanité: celle de la femme et celle de l'homme. Les deux sexes ne sont pas ennemis: ils sont contraires, nous dit très justement Mme Tinayre. Aujourd'hui que les jeunes illes et les femmes ont une vie à peu près semblable à celle des hommes, mêmes études, mêmes fonctions, même liberté, mêmes responsabilités, même vocabulaire, elles doivent favoriser, accentuer ce qui est l'essence de leur féminité, au lieu de se modeler sur leurs compagnons, de devenir des « doubles » des hommes.

Entre la femme et l'homme, désaccord. Ce désaccord est dans la loi de la nature. Lui est raisonneur, philosophe, idéaliste. Elle s'attache aux êtres plus qu'aux idées. « Son royaume n'est pas la pensée, mais l'amour. »

Avec l'auteur, nous nous penchons d'abord sur la vie de la petite fille. Jusqu'à six mois, elle n'est qu'un petit paquet de chair rose et vagissante. Puis elle dépasse rapidement son frère: elle parle mieux, elle sait mieux simuler pour obtenir ce qu'elle convoite. Son désir de plaire, de ruser, la rend très vite observatrice, et, parce qu'elle observe, elle critique. Elle est insolente de façon subtile. Sa confiance en elle est infinie, et sa coquetterie, déjà consciente en la plus petite des filles d'Ève, s'éveille très vite, et, très sûrement, la volonté de dominer.

Le premier instinct, le plus fort, c'est l'instinct maternel. « La petite fille aime sa poupée comme un être et non comme une chose. Elle lui prête des défauts, beaucoup de défauts; cela permet de l'éduquer et de la corriger, en se procurant à soi-même une agréable revanche personnelle sur les parents éducateurs et correcteurs... Mais dans cet amour sans indulgence existent tous les éléments de l'amour maternel... »

Comme la sensibilité, l'imagination de la petite fille diffère de celle du garçonnet: lui l'a créatrice et constructive, elle se détache des abstractions; il imagine des idées et des actes, elle des sentiments. Et il y a celles que l'auteur appelle « les filles des Shéhérazade » qui commencent à quatre ans à se raconter des histoires que leur mort seule interrompra. Sur l'âge troublé de la jeune fille qui s'éveille, le livre de Marcelle Tinayre contient des pages pénétrantes où, s'appuyant sur le journal psychologique d'une petite fille, récit authentique publié par Freud, elle donne en passant d'utiles conseils aux mères qui ignorent tout de leur métier maternel.

Nos jeunes filles modernes jouissent d'une liberté quasi complète, et arrangent leur vie à leur façon et souvent en dehors de la famille. A ce propos, un père intelligent, cité par Marcelle Tinayre, qui « ne surveillera pas sa fille, mais veillera sur elle », nous révèle les dessous pas reluisants, pas propres, de beaucoup de ces camaraderies entre jeunes gens et jeunes filles. Le désir profond, presque toujours secret de ces Eves de nos temps troublés: « aimer, être aimées, s'appuyer sur le bras d'un bon compagnon, travailler puisqu'il faut travailler, mais ensemble et l'un pour l'autre, trouver la fixité et la sécurité dans le vieil abri du mariage, tout en gardant plus de droits et de libertés que n'avaient les femmes d'autrefois. » Et Marcelle Tinayre ajoute fort justement: « L'insécurité sentimentale est intolérable à la jeune fille, dès que la légère ivresse de la liberté se dissipe. Les airs d'Amazone, le prétendu cynisme, sont un masque posé par l'orgueil sur un visage inquiet. Telle qui rit très fort, en buvant des cocktails et en fumant des cigarettes, pleure en secret. »

Quant au bonheur conjugal, — car il existe, — « on ne le trouve pas tout fait en se mariant. On le fait. A force de tendresse, d'indulgence, de patience et de bonne volonté, après bien des heurts inévitables, quand on a travaillé et souffert ensemble, on finit par s'accepter l'un l'autre. » Au fond, le bonheur dans le mariage ne s'obtient que par une sorte de course aux obstacles, et bien heureux ceux qui arrivent au poteau sans s'être cassés en chemin. Comme le pneu Michelin, ils ont bu l'obstacle ! ... Attention au tournant: voilà que menace le démon de midi, auquel notre auteur consacre quelques pages assez lucides. Puis elle écrit sur l'héroïsme féminin, étudie des femmes de Corneille ou la vertueuse Mme de Clèves, ou la froide Mme de La Fayette, ou la belle Juliette, l'amie de Victor Hugo, ou la comtesse Tolstoï ... autant de femmes amoureuses, autant de visages de l'amour.

Et la sagesse, qu'en fait-on ? Le chemin de la sagesse, encore un chapitre bien intéressant du livre de Mme Tinayre. La vieillesse s'approche. La femme de cinquante ans, puis celle qui n'a plus cinquante ans, devront-elles se limiter aux seules consolations du crépuscule, à l'amitié, aux soins du jardin, aux tricotages, aux bonnes œuvres, que sais-je encore ? Que fera-t-elle, la femme vieillissante, d'un mari « qui l'aime bien, qu'elle aime bien, mais qui est pris par le métier ou la profession, occupé, surmené, et blasé sur les joies du mariage ? » Si elle se retourne vers ses enfants qui ont grandi, elle les trouve « si grands qu'ils n'ont plus du tout besoin de leur mère, au moment où elle a besoin d'eux. »

Marcelle Tinayre finira-t-elle son essai sur la femme de si mélancolique façon ? Que non pas ! Sur la vraie bonne manière de vieillir, elle a cette page, conclusion de ce

[1] Marcelle Tinayre: *La femme et son secret*. Flammarion, éditeurs. 12 f. fr.

neur pour son pays, bien que celui-ci n'eût point encore fermé ses maisons!...

Le Comité, estimant à juste titre qu'il manquerait à son devoir s'il ne tirait des conclusions directes de la documentation qu'il possède, a émis la résolution suivante:

1. Le Comité de la traite des femmes et des enfants, après avoir étudié avec attention le rapport préparé par le Secrétariat sur l'abolition des maisons de tolérance, constate avec une grande satisfaction que, depuis le début des activités de ce Comité, des progrès considérables ont été réalisés par de nombreux pays du monde entier, qui ont abandonné dans certaines villes ou sur l'ensemble de leur territoire le système des maisons de tolérance. Celles-ci sont, d'après les informations recueillies par le Comité, l'un des principaux stimulants de la traite des femmes. Il est démontré que, partout où elles ont été fermées, il n'ent est résulté aucune augmentation dans la fréquence des maladies vénériennes et que l'ordre et la moralité publics n'ont en rien souffert de cette suppression. Le Comité tient à attirer l'attention des Gouvernements sur le fait que les autorités qui ont fermé les maisons de tolérance, et ont aussi aboli le système de la réglementation applicable aux prostituées, sont unanimes à déclarer que le problème de la prostitution peut être traité d'une manière plus efficace lorsque les maisons de tolérance sont supprimées, et enfin que, dans ces pays, on ne désire pas le retour à l'ancien système.

2. Le Comité de la traite des femmes et des enfants, convaincu par les résultats de l'enquête du Secrétariat de la Société des Nations qu'on ne peut plus désormais invoquer en faveur du système des maisons de tolérance les arguments qui semblaient le justifier autrefois, prie le Conseil d'inviter les Gouvernements à obtenir l'abolition du système des maisons de tolérance, partout où elle a été réalisée, et à étudier l'opportunité qu'il y aurait à abandonner ce régime dans les pays où les maisons de tolérance subsistent encore.

3. Le Comité de la traite des femmes et des enfants constate que certains pays et certaines villes qui ont abandonné le système des maisons de tolérance ont conservé l'inscription et l'examen médical obligatoires des prostituées professionnelles. Comme le nombre de ces dernières ne constitue dans tous les pays qu'une petite fraction du nombre total des prostituées, le maintien du système de l'inscription semble inutile au point de vue de l'hygiène publique, du moment que des mesures appropriées sont prises en vue du traitement général des maladies vénériennes. En raison des graves objections que soulève le système de la réglementation pour des motifs moraux et autres, le Comité espère vivement que les autorités qui conservent encore un système d'inscription obligatoire et d'examen médical périodique des prostituées abandonneront cette pratique, compte tenu de l'expérience médicale la plus récente.

4. Le Comité de la traite des femmes et des enfants signale que, si importants que puissent être les effets de la suppression générale des maisons de tolérance quant à la réduction de la traite des femmes, cette mesure, prise isolément, ne peut, à son avis, faire disparaître les dangers pour la santé et la morale qui résultent du vice commercialisé, et que cette mesure doit être complétée par l'éducation de l'opinion publique quant à l'utilité sociale de la législation proposée, par l'éducation des individus quant à leur responsabilité d'ordre social et moral, et par d'autres mesures telles que l'organisation du traitement gratuit des maladies vénériennes, accessible à tous les membres de la communauté, ainsi qu'une propagande destinée à éclairer l'opinion publique sur les dangers des maladies vénériennes. Parallèlement à ces mesures, il est indispensable, pour supprimer la traite des femmes, que des dispositions répressives soient suffisantes pour prohiber les maisons de prostitution de toute sorte, et pour punir les tenanciers des maisons de prostitution, les souteneurs et les proxénètes, et que des mesures appropriées soient prises en vue de sauvegarder l'ordre public dans les rues.

5. Le Comité de la traite des femmes et des enfants tient à déclarer que, lorsque des mesures sont prises en vue de fermer les maisons de tolérance ou d'abandonner le système de la réglementation, il importe de prendre des dispositions pour le relèvement des femmes qui étaient soumises à ce régime en tenant compte des circonstances de chaque cas. Il conviendrait notamment d'instituer, au moyen d'un examen psychologique et médical, l'assistance appropriée aux femmes reconnues faibles d'esprit ou anormales.

Le Comité tient à souligner la valeur de toutes les mesures préventives d'éducation et d'assistance sociale s'appliquant à l'un et à l'autre sexe, et qui sont de nature à diminuer la prostitution.

Lorsque cette résolution fut adoptée à l'unanimité, les délégués ne craignirent pas de déclarer qu'elle ferait époque dans les annales du Comité et que celui-ci était arrivée en quelque sorte à un moment historique de son existence. Les champions de l'abolition ne sont certes pas au bout de leurs peines, mais c'est avec un nouveau courage qu'après cette session si satisfaisante, ils pourront reprendre la lutte pour le triomphe de leur idéal moral.

Andrée Kurz.

Présidente de la Fédération internationale des Amies de la Jeune Fille.

---

destinées à préserver l'homme de la misère et de la maladie.

. . . . . .

Il est bien certain que l'eugénique, par ses buts, apparaît comme destinée à transformer les notions que l'on avait jusqu'ici à cet égard. Le plus souvent la maternité est, dans les milieux pauvres et prolifiques, imposée à la femme par un mari sans égards ni scrupules, ivre parfois ... qui ne se soucie guère des conséquences de ses actes ... on sait bien que l'aide viendra au moment voulu... et, en attendant, c'est la femme qui porte l'enfant, qui le met au monde, et qui, de toutes manières, subit les conséquences de la sensualité sans contrôle de son mari. Or, entre l'avortement autorisé, généralisé, et tragique dans ses conséquences morales et physiques, et l'étroitesse dogmatique, il y a place pour un juste milieu. Ceci suppose, évidemment, des médecins honnêtes et scrupuleux, et l'étude de chaque cas en particulier; mais, comme femme, j'ai toujours considéré comme injustes et inadmissibles ces maternités successives imposées à des malheureuses déjà épuisées par des hommes sans égards. Et, quand on constate ce que sont les êtres nés de tels individus, on ne peut que s'étonner qu'on ait tardé autant avant d'envisager, comme on le fait actuellement, cette protection efficace et officielle de la race, telle que l'indique le Dr Revilliod.

L. H. P.

Les consultations de nourrissons en Suisse

(Suite et fin) [1]

Infirmière visiteuse.

Le champ d'activité d'une infirmière visiteuse est très étendu et on demande beaucoup d'elle. Elle est directrice ou adjointe dans tous les dispensaires et dirige des cours de puériculture. Dans les villes, elle devient la collaboratrice des offices tutélaires et exerce la surveillance sur les enfants placés. Sa tâche principale est pourtant constituée par les visites à domicile où elle instruit les mères sur les soins au bébé et son alimentation, et l'encourage à fréquenter les consultations.

On ne saurait prendre trop de précautions et dépenser trop de perspicacité quand il s'agit de choisir une infirmière visiteuse, car de sa personnalité dépend le succès ou l'échec de l'institution. Elle doit être une releveuse de couches expérimentée, avoir eu l'occasion d'acquérir des connaissances solides en hygiène sociale et sanitaire, en droit de famille, connaître les œuvres d'assistance et de prévoyance, ainsi que les bureaux officiels. Pour leur donner ces connaissances, la Pouponnière cantonale de Berne a institué depuis 1916 des cours annuels pour infirmières d'enfants. En outre, un cours spécial de six mois, divisé en trois mois d'enseignement théorique et trois mois de stages, fut donné au printemps 1931 à l'Ecole sociale pour femmes à Zurich, en collaboration avec le *Schweiz. Wochen- und Säuglingspflegeverband.*

Les connaissances techniques ne suffisent pourtant pas à une bonne infirmière; il lui faut ce tact particulier qui lui permet de pénétrer la mentalité de la mère et de comprendre sans peine les conditions du milieu. Si l'infirmière a été élevée dans la contrée, c'est un grand avantage. Elle doit aussi jouir d'une bonne santé, car son travail, qui n'est pas réglé par un horaire fixe, est souvent très fatigant. Le traitement d'une visiteuse de l'enfance s'élève généralement à 3000 francs; il lui faut en outre des vacances suffisamment longues.

Conclusion.

Nous devons la diminution de la mortalité infantile en Suisse de 13,7 % en 1900 à 4,9 % en 1931 dans une grande mesure à l'activité des consultations de nourrissons. Ce qui importe, c'est l'enseignement donné déjà à la jeune fille et à la mère sur leurs devoirs vis-à-vis de l'enfant, sur les soins et la nourriture à donner aux nouveaux-nés et la surveillance médicale régulière des bébés.

Nous espérons que bientôt tous les cantons posséderont des dispensaires en nombre suffisant et que dans tous les milieux on reconnaîtra leur utilité. Nous n'avons pas le droit de constater simplement que dans le domaine de la protection du nourrisson on fait du bon travail chez nous. Il faut au contraire créer des mesures de protection toujours plus efficaces et assurer à tous les bébés les bienfaits de soins entendus et d'une nourriture appropriée.

A.-M. Stahel-Frey.

(Résumé d'un travail de diplôme présenté à l'Ecole d'Etudes sociales de Genève, publié par la revue « Pro Juventute ».)

[1] Voir les deux derniers numéros du *Mouvement.*

DE-CI, DE-LA

Contre le chômage des intellectuelles.

Le *Times* annonce que vient de se former en Angleterre une nouvelle organisation, *The Women's Employement Federation,* qui s'occupera des questions de formation professionnelle et de placement des intellectuelles. Ses méthodes de travail consisteront à réunir toute la documentation nécessaire en matière de formation professionnelle, à obtenir des bourses, à organiser des stages, à étudier les possibilités de placement pour les femmes, à renseigner les intéressées, aussi bien employeurs qu'employées, au moyen de publications périodiques.

Plusieurs Associations féminines ont déjà assuré cette nouvelle organisation de leur appui.

Avant d'aller en Suisse allemande.

L'Office suisse pour les professions féminines a eu la bonne idée de publier une édition française des feuilles volantes: *Conseils pour un séjour en Suisse allemande,* qui ont été si appréciées par les sages avis qu'elles donnaient aux jeunes filles venant temporairement chez nous pour apprendre le français. Il était naturel que la contrepartie de ces conseils fût présentée à celles de nos jeunes filles qui s'en vont en Suisse allemande passer quelques mois: de là les petites feuilles que nous signalons aujourd'hui à nos lectrices, éducatrices ou mères de famille. Car bien que ce soient souvent dans des situations différentes que les Welches s'en vont séjourner chez nos Confédérées (nous nous demandons notamment si on trouve parmi elles le même nombre de petites aides de maisons?) ces conseils pratiques sont de ceux que l'on peut utilement répandre autour de soi.

Le Congrès des Femmes Ukrainiennes

Les femmes ukrainiennes organisées en « Sojuz Ukrainok » *(Alliance des Femmes Ukrainiennes)* pour travailler dans le domaine féministe, national et culturel, ont entrepris de convoquer un Congrès des femmes ukrainiennes, qui aura lieu du 23 au 27 juin 1934, à Stanislawow (Galicie orientale), pour y célébrer le 50me anniversaire de la première organisation féministe.

Il y a 50 ans, en effet que le premier noyau du mouvement féministe ukrainien en Galicie a été créé par Mme Natalie Kobrynska (1855-1920), femme de lettres. Fille et femme d'un prêtre, Mme Kobrynska a eu le courage, après avoir terminé ses études, de lancer la première l'idée de l'émancipation de la femme dans les domaines de la vie politique, sociale et économique. Elle a propagé ses idées dans des écrits, a organisé des meetings et a fondé la première société féminine à Stanislawow. En peu de temps, dans les différentes villes de Galicie, d'autres organisations ont été créées avec le même programme.

Le *Sajuz Ukrainok* actuel, qui forme le point central de toutes les Sociétés ukrainiennes féministes, possède des Sections dans les villes, dont les membres se recrutent en plus grande partie dans la classe intellectuelle; néanmoins, chaque Section possède aussi des branches dans des villages dont les membres sont des paysannes. Le *Sojuz Ukrainok* travaille en contact étroit avec les organisations professionnelles et coopératives dirigées exclusivement par les femmes.

Le Congrès se pose comme but de passer en revue les résultats de l'activité féministe, de tracer un plan pour l'avenir et de créer une organisation générale des *Sojuz Ukrainok.* En plus, il se propose de réunir les masses des femmes-paysannes, qui peuvent, — organisées et conscientes, — devenir un appui très sûr de la nation ukrainienne tout entière. Le Comité exécutif du *Sojuz Ukrainok,* sous la présidence de Mme Milena Rudnycka, députée féministe bien connue, et en collaboration avec d'autres vaillantes féministes, a constitué un Comité préparatoire du Congrès, qui fait tout son possible pour préparer

---

livre si captivant, fin aussi de ces quelques lignes par lesquelles j'ai tenté de vous donner le raccourci d'un sujet vaste comme le monde:

Il est une autre façon de vieillir que j'ai vue et dont j'aime à citer l'exemple. Une longue vie d'amour conjugal, la maternité reçue comme une bénédiction, le partage des peines, des travaux et des fatigues devenant une joie profonde et grave, commune à deux êtres qui ne formaient réellement qu'un seul être, et que la mort de l'époux sépare sans les désunir; un deuil où la douleur accepte de ne pas se révolter, où la survivance n'est que l'attente de la réunion définitive et une marche vers le rendez-vous mystérieux des âmes, de l'autre côté du tombeau. Il y a, dans cette vieillesse sainte, tant de douceur et de majesté, qu'on ne peut l'approcher avec indifférence. Un rayonnement spirituel l'enveloppe qui vient d'elle, et qui éclaire la vie autour d'elle. Ainsi, dans un paysage crépusculaire, un sommet brille, comme touché par les feux de l'aurore... et ce sont les feux du soir.

Jeanne Vuilliomenet.

Histoires policières

I. Parce qu'elle était femme...

Ceci se passe en Angleterre, la patrie des belles agentes, si correctes dans leurs uniformes bien taillés, et si resplendissantes de bottes et de buffleteries bien astiquées. Mais, au jour où se passe cette histoire, l'agente Clara Wild est en tenue de femme, tout simplement, habillée comme vous ou moi. Elle a reçu l'ordre de faire un petit circuit d'investigation qui doit la renseigner sur deux points: d'abord, où se cache le vagabond qu'on dit errer sous les arbres de la Promenade, et effrayer les femmes et les enfants? Et ensuite, la police a-t-elle raison de soupçonner Jack, l'individu qui vient d'ouvrir une boutique de soldes dans le passage voûté conduisant à la rue Haute, de n'être pas tout à fait ce qu'il devrait être?

L'agente Wild, nez au vent et les yeux partout à la fois, fait donc sa petite tournée. Les vendeurs de journaux crient à tue-tête une nouvelle sensationnelle: le vol des perles d'une comtesse. Clara Wild ne leur prête qu'une attention minime. La nouvelle officielle du vol est arrivée au poste la nuit précédente, et elle sait ainsi plusieurs petites choses qu'ignorent les crieurs de journaux. Par exemple, que Reggie Crane est fortement soupçonné d'être l'auteur de ce vol; ce Reggie auquel ses exploits audacieux ont conféré une regrettable célébrité dans au moins deux continents. La police est sur ses traces... ou bien, elle l'a déjà pincé... ou bien, il tente de passer entre les mailles du filet tendu d'un port à l'autre et de prendre le large.

L'agente enfile le passage qui débouche dans la rue Haute. Devant elle chemine une dame vêtue d'un manteau de fourrure qui excite l'admiration de la policière; elle décide de s'en acheter un tout pareil pour ses jours de congé, dès qu'elle aura le prix dans sa bourse. Voyez-vous, on peut bien être une excellente agente, on n'en est pas moins femme pour aimer de jolis atours!

Arrivée devant la boutique de Jack, l'agente retrouve la dame aux fourrures qui écoute en souriant les boniments du vendeur. Derrière elle, Miss Wild furète dans une boîte où gisent pêle-mêle, des bijouteries de pacotille, et, comme elle aime les colliers, elle en choisit un et le paie deux francs cinquante, en pensant: Eh bien! il est bon marché! (Il l'était, certainement!...) Toujours trottinant devant elle, la dame au manteau se dirige du côté de la Promenade. Le vent souffle rageusement; la dame cherche un coin abrité, allume une cigarette, et entame une conversation avec un vieux monsieur.

L'agente Wild rencontre un collègue, bavarde quelques minutes, puis reprend son inspection des coins et recoins de la Promenade. Peine inutile. Aucun bonhomme suspect n'y vagabonde. Elle repasse une fois encore devant la dame au manteau si admiré, qui fume toujours paisiblement, l'examine pendant quelques secondes, et l'arrête gentiment comme étant Reggie Crane.

— Inutile de chercher les perles sur lui, dit l'agente aux collègues qui tâtent sur toutes les coutures un Reggie fou de rage. Elle tire les perles de son corsage, et ajoute: « Je les ai achetées pour deux francs cinquante dans la boutique de Jack. Nous avions raison de penser qu'il n'était pas au-dessus de tout soupçon... en fait, il sert de receleur à la bande de Reggie. Celui-ci venait sans doute de glisser les perles volées au milieu du tas de bimbeloterie, en avertissant Jack d'un coup d'œil. Et quand, une minute plus tard, j'ai déniché le collier, Jack n'a pas osé s'y opposer, de crainte de se trahir. J'ai rencontré alors l'agent Smith, lui ai dit deux mots des perles et ai confié Jack à ses bons soins.

— Mais, dit l'inspecteur, comment avez-vous soupçonné cette dame d'être Reggie Crane? Je n'ai jamais vu de déguisement aussi réussi...

L'agente Wild se mit à rire:

— J'ai tout d'abord vu son manteau de fourrure, mais seulement parce qu'il me faisait envie. Puis, en marchant derrière la dame, comme nous nous trouvions devant le magasin du chapelier, qui a un grand miroir au coin de sa devanture, j'ai remarqué qu'elle seule, parmi toutes les femmes passant par là, n'a pas profité de ce miroir pour arranger ses cheveux ou remettre son chapeau dans l'angle voulu. Cela m'a donné à penser, et il me revint, entre autres, à l'esprit qu'avant de devenir cambrioleur, Reggie Crane jouait dans les music-hall des personnages féminins avec une perfection qui lui valut une certaine sorte de réputation. Au sortir du passage, nous avions le vent en plein, et je vis la dame refermer son manteau en essayant de le boutonner de gauche à droite, au lieu de droite à gauche. Alors, je fus à peu près sûre de mon affaire, mais si j'avais eu besoin d'une preuve de plus, je l'aurais trouvée dans la manière dont Crane frotta une allumette pour allumer sa cigarette...

— Que voulez-vous dire? interrompt l'inspecteur.

Clara Wild prend une boîte d'allumettes et le prie d'en frotter une.

— Oui, dit-elle en riant de plus belle. Ainsi font les hommes. Mais avez-vous jamais vu une femme enflammer une allumette en la dirigeant contre elle? Nous, nous la frottons toujours dans la direction opposée à notre propre corps.

— Eh bien! dit l'inspecteur, je sais, moi, une chose: c'est que l'agente Wild mérite de monter en grade, et que je vais m'y employer immédiatement!

(Traduit librement de « The Policewoman's Review » *par* J. V.)